



Divorce et pension alimentaire

Par **alexrose**, le **01/03/2011** à **00:03**

Bonjour,

voilà j'ai mon mari qui nous a quittés pour une nana en décembre 2010 mais depuis tant que j'étais avec lui il me tapait et il me rendait cocu j'étais allée porter plainte il a eu un jugement en 2007 il avait 5 ans de sursis et 3 mois de prison ferme ! donc nous sommes allés quitter en décembre et j'ai un enfant avec lui mais voilà il m'a retapé le 18 février j'ai reporté plainte contre lui ! je voudrais savoir ce qui va arriver ? MOI j'ai fait la demande de divorce et la demande d'une pension alimentaire et vu que maintenant je lui donne plus d'enfants car à chaque fois les enfants vont chez son père, son père ne leur donne pas à manger ni à laver ni à faire leurs devoirs donc je les garde avec moi car j'ai demandé à un avocat une enquête sociale ? DONC JE voudrais savoir vu qu'il a eu pas mal de violence je voudrais savoir si il aura les enfants pendant les vacances et tous les 15 jours du week-end ? car je ne sais plus quoi faire pour l'enfant et les enfants car il s'en occupe pas du tout et si l'enquête dure longtemps ? MERCI